

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 12.01.2026

Date d'affichage du compte-rendu : 20.01.2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 26

Nombre de Conseillers Municipaux présents ou représentés : 24.

Le dix-neuf janvier deux mille vingt-six, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Fabrice MICHELET, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Fabrice **MICHELET** Maire, M. Christian **AUBERT** 1^{er}Adjoint, Mme Marie-Claire **VEQUE** 2^{ème} Adjoint Maire déléguée de La Bataille, M. Jean **WAROUX** 3^{ème} Adjoint Maire-délégué de Crézières, Mme Sophie **ROBION** 4^{ème} Adjoint Maire déléguée de Tillou, M. Patrick **PETIT** 5^{ème} Adjoint, Mme Nicole **BETTAN** 6^{me} Adjoint, Mme Annie **GONNORD** 8^{ème} Adjoint, M. Patrick **COIRAUT**, Mme Patricia **DUFOUR**, M. Christian **GOUJEAU**, M. Pascal **TRUTEAU**, M. Frédéric **WATTEBLEED**, M. Pascal **QUINTELIER**, M. Rodolphe **FOURRÉ**, M. Patrice **BAUDOUIN**, Mme Angélique **BOURSIER**, Mme Christelle **BIET** et Mme Marie **KOHLER**.

ETAIENT ABSENTS : M. Claude **PAPOT** 7^{ème} Adjoint, Mme Monique **PARICHAUT**, Mme Amanda **HOLMES**, M. Henri **MOINARD**, M. Francis **GRIFFAULT** qui ont respectivement donné pouvoir pour voter en leurs lieu et place à Mme Sophie **ROBION**, M. Christian **GOUJEAU**, Mme Annie **GONNORD**, M. Christian **AUBERT** et M. Fabrice **MICHELET**, ainsi que M. Alain **HURIEZ** et Mme Helen **ACE** non représentés.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Christelle **BIET**.

Monsieur le Maire accueille l'assemblée et présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Puis le conseil municipal délibère comme suit :

ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 15 DECEMBRE 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité adopte le compte-rendu de la séance du 15/12/2025.

INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU

Fabrice Michelet maire présente ce dossier

Comme à l'occasion de chaque réunion, quelques informations de la CDCMP seront communiquées :

- Prise de compétence eau par la CDC au 1^{er} janvier 2026 : 48 avis (44 favorables – 4 défavorables)
- Nomination par Communauté de Communes Mellois en Poitou des délégués actuels auprès de 4B
- Information sur le remaniement de la collecte des encombrants : à compter de 2026, 1 collecte par an, en mars
- Inscription possible pendant 11 mois (une communication sera faite)
- Rejet devant la cour d'Appel envers la commune d'Aigondigné pour sa demande de révision de la décision du tribunal administratif.

MEDIATHEQUE MARGUERITE GURGAND – BILAN D'ACTIVITES 2025 ET ORIENTATIONS

Anaïs Mougin responsable du Pôle Culture-Communication présente ce dossier

STATISTIQUES DES USAGERS

7 189 documents empruntés (7 853 en 2024)

2 015 passages à la médiathèque (2 204 en 2024)

263 abonnés actifs (239 en 2024)

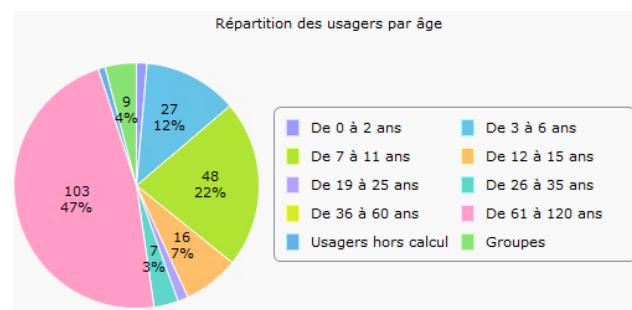
62% habitent Chef-Boutonne (23% d'Alloinay, Fontenille-Saint-Martin d'Entraigues et Valdelaume)

42% ont plus de 60 ans

40% ont moins de 15 ans (très peu d'usagers entre 15 et 35 ans)

67% de femmes

1 140€ de recettes d'abonnements (1 133€ en 2024).



STATISTIQUES DES COLLECTIONS

Travail important de mise à jour du logiciel et de rangement des étagères : il y avait trop de documents qui encombraient l'espace, en mauvais état, obsolètes, non-empruntés etc.

2026 : travail de mise en avant des collections (facing...).

4 247 documents éliminés par désherbage

Vente de documents en juin : **600€** de recettes Presque 50% des documents vendus.

AUTRES SERVICES

Ordinateurs en libre-service et accès à internet

1 poste - un poste en moins courant 2025. La demande est extrêmement faible (5 personnes).

30 personnes inscrites au portail numérique de la MDDS.

Projet de wifi public en 2026.

ACTIONS CULTURELLES REGULIERES

Accueil de classe (2024/2025) : 29 séances - 9 classes concernées - Séquences thématiques

Bébés lecteurs : 7 séances, 66 enfants

Heure du conte : 7 séances, 105 enfants

Patati patata... : 1 séance/mois de janvier à mars. Environ 10 personnes/séance

Biblio Blabla : 1 séance/mois, a débuté en novembre. 10-15 personnes.

ACTIONS CULTURELLES

Exposition Printemps des poètes avec l'école (mars-avril) - 20 enfants et 39 adultes

P'tites histoires (juillet)

- Bébés : 11 enfants et 7 adultes

- Jeunes : 15 enfants (centre de loisirs) et 10 adultes (résidents EHPAD)

Atelier instruments de musique (Pause inattendue, août) : 5 enfants et 3 adultes

Exposition interactive « Qui a refroidi Lemaure ? » (MDDS, octobre-novembre) : 16 enfants et 12 adultes

Atelier PAH linogravure (octobre) - complet : 15 enfants et 9 adultes.

AMELIORATION DE L'ESPACE

Questionnaire aux habitants (mai/juin) : Demande de confort et de lisibilité supplémentaire exprimée par les habitants

Rangement et désherbage (mai)

Echange d'ancien mobilier par du neuf, plus adapté et plus moderne, pour aérer l'espace

Achat de poufs pour l'espace jeunesse

Projet 2026 : davantage d'assises confortables côté adulte et de supports de présentation des documents

Excellent retours des usagers suite aux changements.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte du bilan d'activités 2025 de la médiathèque et remercie le pôle pour le travail accompli.

MEDIATHEQUE MARGUERITE GURGAND – ADAPTATION DU REGLEMENT – CHARTE

Anaïs Mougin responsable du Pôle Culture-Communication présente ce dossier

Anaïs Mougin présente la charte documentaire *faisant état des missions de la médiathèque municipale, du principe de développement des collections, des médiations auprès de divers publics*, validée par le Comité de Pilotage Culture Communication ainsi que les quelques ajustements du règlement correspondant principalement au changement d'horaires d'ouverture pour s'adapter à la fréquentation de la médiathèque.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide les documents présentés et prend acte des horaires suivants :

HORAIRES DE SEPTEMBRE A JUIN

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Accueil école		9h - 12h			9h30 - 12h30	
Accueil école	14h - 18h	14h - 18h		14h - 18h		

HORAIRES DE JUIN A AOUT

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	9h - 12h	9h - 12h		9h - 12h	9h30 - 12h30	
		14h - 18h				

Le constat est fait que les collégiens fréquentent peu la médiathèque. Anais précise que la médiathèque est néanmoins en contact avec les CDI des établissements scolaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte de la charte et valide la modification des horaires mentionnés dans le règlement actualisé à compter de 2026.

MEDIATHEQUE MARGUERITE GURGAND – PROJET DE FRESQUE SUR LA FAÇADE

Anaïs Mougin responsable du Pôle Culture-Communication présente ce dossier

Le Comité de pilotage Culture Communication a travaillé à la suite du questionnaire diffusé auprès de la population.

Le questionnaire aux habitants en mai/juin 2025 a fait ressortir notamment, que la médiathèque n'est pas suffisamment visible dans l'espace public. La médiathèque serait donc bien plus visible et repérée au centre-ville, attirant de nouveaux usagers, si elle était mieux identifiée.

Un projet de fresque, de part et d'autre de l'entrée de la médiathèque, validé par le comité de pilotage culture & communication, a été soumis à l'Architecte des Bâtiments de France, qui a émis un avis très favorable complété par quelques recommandations.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Entérine le choix des artistes et missionnent ainsi Stéphane et Séverine SOULE, de l'association Le Voyage de l'Arbre à Lire (Alloinay) pour la réalisation de la fresque de 3m de haut pour 18m de long, moyennant un devis de 3 800€ TTC.



- Valide le calendrier prévisionnel des travaux :

Design définitif fin février/début mars - Dépôt du dossier auprès de l'ABF courant mars - Coordination avec les services techniques en mai pour la préparation du mur support - Réalisation de la fresque

- Prend note de la participation des habitants via une boîte à mots clés que les artistes intégreront à la fresque. Cette participation est essentielle pour impliquer la population et permettre qu'elle s'approprie les lieux. La participation des enfants souhaitée par certains élus n'est pas prévue pour ce projet, mais resterait possible pour de futures actions.

TABLEAU DES EFFECTIFS – ACTUALISATION

Sophie Robion présente le dossier

Le Pôle Culture Communication créé le 1^{er} janvier 2025, est maintenant organisé pour la gestion de la médiathèque, du château, des animations et de la communication.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 23 voix (1 abstention)

- Valide l'organisation proposée, tenant compte de la fin du contrat d'apprentissage qui court jusqu'à la fin août 2026, sans reconduction de ce dispositif dans l'immédiat.

- Décide de créer un poste permanent d'adjoint territorial du patrimoine, à plein temps, pour intégrer durablement un agent jusqu'à présent, recruté dans l'équipe, au titre d'un accroissement temporaire d'activités, dans l'attente de cette structuration.

- Prend note que l'agent consolidera également l'accueil du secrétariat de la mairie.

- Valide le tableau des effectifs ainsi actualisé

CM 19/01/2026	EVOLUITON DU TABLEAU DES EFFECTIFS						
Grade des agents	AVANT MODIFICATION			Evolution	APRES MODIFICATION		
	Nombre de postes				Nombre de postes		
	35h	20h	17,5h	Nombre postes 35h	35h	20h	17,5h
Attaché Principal	1				1		
Attaché	2				2		
Rédacteur	1				1		
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	4		1		4		1
Adjoint Territorial du Patrimoine	1			1	2		
Agent de Maîtrise	2				2		
Adjt Technique Principal 2ème classe	1				1		
Adjt Technique Territorial	9	1	3		9	1	3
Garde champêtre chef principal	1				1		
TOTAL par nbre heures hebdomadaires	22	1	4		23	1	4
TOTAL Nbre de postes au 01/02/2026	27				28		
TOTAL ETP au 01/02/2026	24,57				25,57		

PECHE DANS L'ETANG DE JAVARZAY – REGLEMENT 2026

Annie Gonnord présente ce dossier

Le projet de règlement de la pêche dans l'étang de Javarzay, préalablement discuté avec l'association PECH est présenté et commenté.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Valide le règlement 2026 de la pêche dans l'étang de Javarzay
- Fixe les tarifs pour 2026

-	Carte annuelle adulte	76 €	Carte journalière adulte	10 €
-	Carte annuelle moins de 14 ans	38 €	Carte journalière moins de 14 ans	5 €

Gratuité pour les enfants de moins de 6 ans (nés après le 1er janvier 2021), avec une ligne sans moulinet.

L'intégralité du règlement sera affichée sur les panneaux aux abords de l'étang et publiée sur le site internet de la commune.

SPIC ENERGIES – DELIBERATIONS

Christian Aubert présente ce dossier

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide les délibérations portant régularisation des transferts de biens (chaufferie 1 - dite chaufferie Blanchard située derrière la mairie et chaufferie 2 - dite chaufferie Doignon alimentant l'EHPAD et le lycée), depuis le budget principal de la commune vers le budget SPIC Energies.

BILAN DES INVESTISSEMENTS DU 4^{EME} TRIMESTRE 2025 DANS LE CADRE DE LA DELEGATION

Fabrice Michelet présente ce dossier

Comme chaque début de trimestre, monsieur le maire dresse la liste des investissements décidés (avec les adjoints) au cours du trimestre précédent, dans le cadre de la délégation qui lui avait été donnée par le conseil municipal. Le montant a été de 3 718,73€ TTC sur les 20 000 € autorisés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte de cette liste.

VENTE DE MATERIEL TECHNIQUE – FIXATION DES PRIX

Fabrice Michelet présente ce dossier

Une liste de matériel et équipements destinés à la vente est présentée.

Dans le cadre de la délibération prise en début de mandat, déterminant les compétences déléguées au maire, figure la suivante : « *Décider l’aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu’à 4 600 euros* ».

Le montant estimé de certains équipements étant supérieur à 4 600 €, le conseil municipal en fixe le prix de vente.

CENTRE DE SECOURS DE CHEF-BOUTONNE – BILAN D’ACTIVITES 2025

Patrick Coirault présente ce dossier

Comme chaque année la présentation du bilan de l’activité 2025 du centre de secours de Chef-Boutonne faite à l’occasion de la cérémonie de la Sainte Barbe cette année à Loubigné, est présentée à l’assemblée

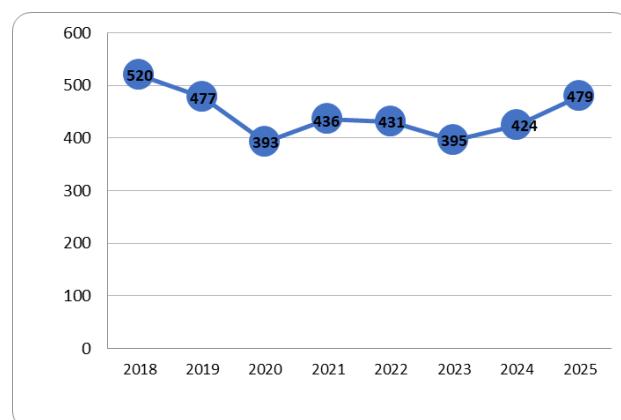
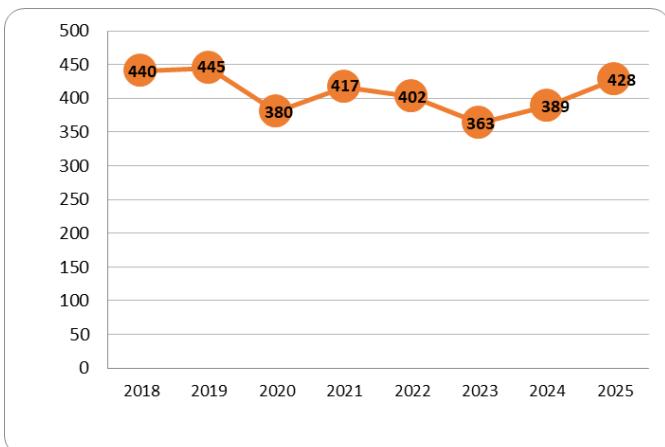
Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte du bilan 2025 du centre de secours ainsi établi :

Nombre des interventions

Nombre des interventions avec les refus

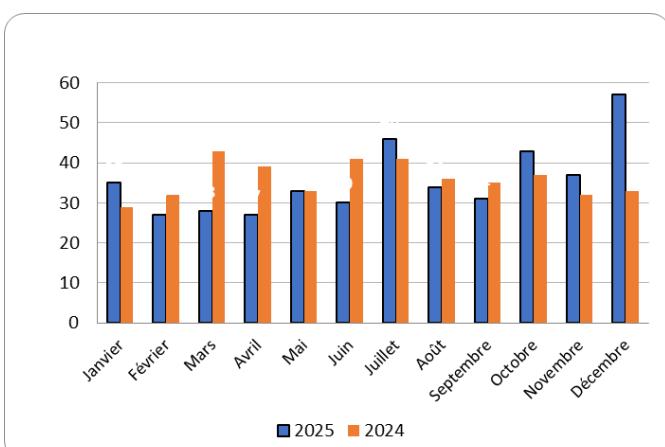
51 interventions refusées en 2025 dont une vingtaine par manque de personnels et une trentaine car un autre moyen était déjà engagé.

En 2024, nous avions refusé 35 interventions. L’augmentation est liée à plusieurs arrêts de travail rendant notre effectif instable en journée.

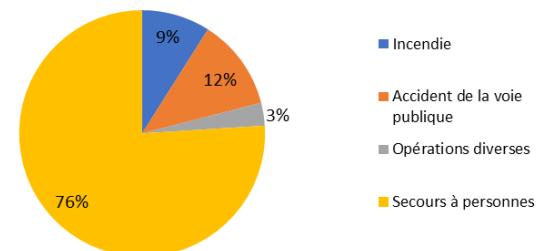


Il est souligné que l’absence de Sébastien Calandrau pendant environ 3 mois a contribué aux refus de départ.

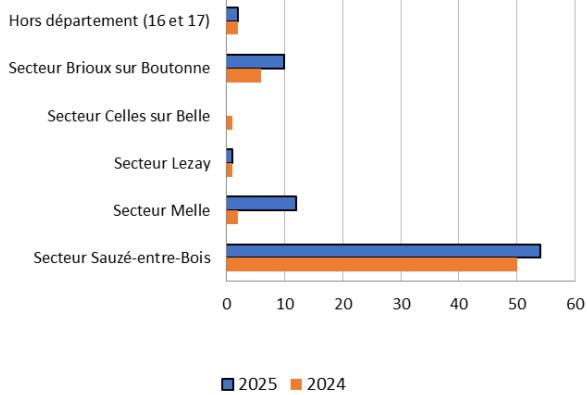
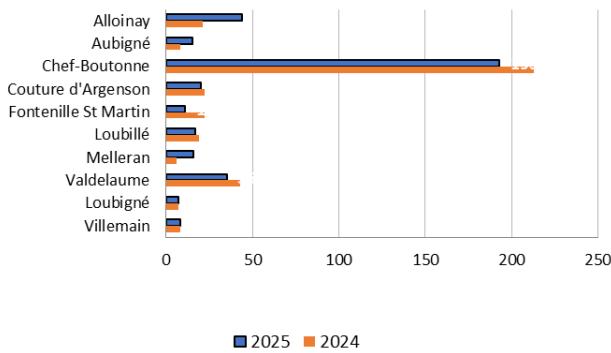
Répartition mensuelle des interventions



Répartition des interventions en 2025



Communes de 1er appel



Nombre de Sapeurs-Pompiers Volontaires au 1^{er} janvier 2026

25 SPV toutes missions (28 en 2024)

3 SPV mission SUAP (1 en 2024)

1 SPV en double engagement (Employé communal de Chef-Boutonne)

1 ISP

5 SPV en suspension d'engagement.

7 conventions employeurs pour permettre aux agents pompiers, d'intervenir pendant les horaires de travail entre la Mairie de Chef-Boutonne, la Communauté de communes Mellois en Poitou, le Département des Deux-Sèvres et le SDIS 79.

5 recrues SPV en 2025

17 JSP dont 5 en 3^{ème} année et 12 nouvelles recrues en 1^{ère} année.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Nicole Bettan indique avoir sélectionné, avec Anais Mougin, 7 exposants au château pour la saison 2026.

Elle mentionne par ailleurs avoir été informée de la recherche de candidats chauffeurs nécessaires à l'action Mobilibus (transport aller-retour vers le marché du samedi selon un circuit établi)..

Sophie Robion en charge des ressources humaines informe l'assemblée de la reconduction de l'arrêt de travail médical de Chrystel Samar et l'arrêt de Cindy Larmoyer dont l'absence a nécessité le recours immédiat à un agent extérieur, pour la gestion des dossiers d'urbanisme.

Angélique Boursier en charge du journal municipal indique que le journal « Echo des sources » est en cours de rédaction, le comité de lecture se réunira le 9 février à 17h30.

Patrick Petit en charge des services techniques indique dresse la liste des chantiers en cours, souligne la bonne gestion de la période des intempéries (neige-verglas) et remercie les agents qui ont adapté leurs horaires de travail pour y parvenir.

Christian Aubert indique que la réunion programmée le 9 janvier avec les 2 experts en charge du dossier de réfection des halles a bien eu lieu, mais en l'absence de monsieur Berhault architecte empêché par la tempête de ce jour-là. Ce rendez-vous a permis de rappeler le contexte et les obligations pour la collectivité en matière de commande publique. Une autre rencontre est programmée le 9 février, pour finaliser la suite à donner.

L'ordre du jour étant épuisé, les rapports des commissions présentés, Monsieur le Maire évoque plusieurs sujets avant de clore la séance à 22H15 :

- La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 16 février 2026
- Visite au Sénat proposée aux élus – organisation
- organisation matérielle des élections
- Voyage au Togo dans le cadre du jumelage, avec l'association ARBRES : départ jeudi 22 janvier – rencontre avec les homologues. Christelle Biet évoque l'engagement de l'équipe de football féminine de Chef-Boutonne qui projette un déplacement au Togo en 2027.

Ainsi délibéré en mairie de Chef Boutonne le 19 janvier 2026

La secrétaire de séance Christelle BIET

Le Maire Fabrice MICHELET